



Assemblée générale

Distr. générale
6 janvier 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 122 de l'ordre du jour

Examen du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteuse : M^{me} Katja Pehrman (Finlande)

I. Introduction

1. À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session la question intitulée « Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation de Nations Unies » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 3^e, 4^e, 5^e et 36^e séances, les 12 et 13 octobre et 23 décembre 2005. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de ce point sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/60/SR.3, 4, 5 et 36).

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les mesures de responsabilisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/60/312);

b) Rapport du Secrétaire général sur la contribution apportée par le Département de la gestion à l'amélioration des méthodes de gestion, et plan assorti d'un calendrier précis en vue de réduire les redondances, la complexité et la bureaucratie dans les opérations et procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies (A/60/342);

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



c) Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection du programme et des pratiques administratives des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique (A/60/120);

d) Rapport du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires (A/60/418).

II. Examen de propositions

A. Projet de résolution A/C.5/60/L.17

4. À sa 36^e séance, le 23 décembre, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection du programme et des pratiques administratives des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique » (A/C.5/60/L.17), présenté par le Président à l'issue de consultations officielles coordonnées par le représentant du Nigéria.

5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/60/L.17 sans vote (voir par. 8).

B. Projet de décision A/C.5/60/L.29

6. À sa 36^e séance, le 23 décembre, la Commission était saisie d'un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure » (A/C.5/60/L.29), présenté par le Président.

7. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/60/L.29 sans vote (voir par. 9).

III. Recommandations de la Cinquième Commission

8. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

**Rapport du Bureau des services de contrôle interne
sur l'inspection de la gestion du programme
et des pratiques administratives des bureaux
sous-régionaux de la Commission économique
pour l'Afrique**

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 48/218 B du 29 juillet 1994, 54/244 du 23 décembre 1999 et 59/272 du 23 décembre 2004,

Ayant examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection de la gestion du programme et des pratiques administratives des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique¹,

1. *Rappelle* sa résolution 59/287 du 13 avril 2005 et le fait qu'elle a décidé que le développement de l'Afrique serait une des priorités de l'Organisation pour l'exercice biennal 2006-2007;

2. *Rappelle également* ses résolutions 57/2 du 16 septembre 2002 et 57/7 du 4 novembre 2002, et souligne l'importance du rôle que joue la Commission économique pour l'Afrique en coordonnant les activités menées par les organismes des Nations Unies à l'échelon régional pour apporter leur concours au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique;

3. *Prend note* du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection de la gestion du programme et des pratiques administratives des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique¹ et accueille avec satisfaction les premières mesures prises par la Commission pour mettre en application les recommandations du Bureau;

4. *Demande instamment* que les recommandations du Bureau des services de contrôle interne soient appliquées intégralement et en toute diligence, et prie le Secrétaire général de soutenir la Commission économique pour l'Afrique et ses bureaux sous-régionaux dans l'action menée pour donner suite aux recommandations du Bureau;

5. *Demande également instamment*, en particulier, que les bureaux sous-régionaux tiennent la place qui convient dans la stratégie grâce à laquelle la Commission économique pour l'Afrique doit aboutir à un renforcement de la coordination et à la plus grande efficacité possible dans la gestion des ressources et l'exécution des mandats;

6. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les capacités et la stratégie de la Commission économique pour l'Afrique en matière d'informatique soient totalement intégrées dans la stratégie informatique de l'Organisation, et à ce que ces

¹ A/60/120.

capacités soient pleinement exploitées pour diffuser l'information par voie électronique;

7. *Prie également* le Secrétaire général de s'efforcer encore plus activement de pourvoir les postes vacants dans les bureaux sous-régionaux, notamment en recrutant des fonctionnaires dont les aptitudes opérationnelles et les connaissances spécialisées correspondent aux priorités de chaque sous-région en matière de développement;

8. *Est préoccupée de noter* qu'il a été constaté que la possibilité qu'avaient les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique de servir à celle-ci d'agent opérationnel dans tous les pays de leur sous-région était limitée par le fait qu'ils n'avaient pas les moyens voulus pour assurer les fonctions essentielles, qu'ils ne recevaient pas du siège de la Commission des orientations ni une aide suffisantes et que leur rôle n'avait pas été clairement défini;

9. *Insiste* sur l'importance de ce que la Commission économique pour l'Afrique et ses bureaux sous-régionaux apportent à l'action menée par les communautés économiques régionales d'Afrique pour traduire dans les faits les priorités et les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et constate qu'il est nécessaire de renforcer les bureaux sous-régionaux;

10. *Prie* le Secrétaire général d'élaborer des sous-programmes distincts pour les différents bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique;

11. *Prie également* le Secrétaire général d'intensifier les échanges entre les conseillers régionaux et les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique, afin que l'action des conseillers régionaux soit plus étroitement liée aux besoins des sous-régions;

12. *Prie en outre* le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et unième session un plan d'action complet pour le renforcement des bureaux sous-régionaux, fondé sur les recommandations du Bureau des services de contrôle interne et où seront définies des échéances et les responsabilités hiérarchiques des équipes dirigeantes, et de veiller, dans ce plan d'action, à ce que la Commission économique pour l'Afrique et ses bureaux sous-régionaux disposent de ressources suffisantes pour pouvoir continuer d'apporter leur appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et aux communautés économiques régionales d'Afrique, ainsi que de veiller à ce que les recommandations du Bureau des services de contrôle interne soient intégralement appliquées.

9. La Cinquième Commission recommande également à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

Section A

L'Assemblée générale décide de remettre à la reprise de sa soixantième session l'examen des questions ci-après et des documents qui s'y rapportent :

Point 122

*Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier
de l'Organisation des Nations Unies*

Rapport du Secrétaire général sur les mesures de responsabilisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/60/312)

Rapport du Secrétaire général sur la contribution apportée par le Département de la gestion à l'amélioration des méthodes de gestion, et sur un plan assorti d'un calendrier précis en vue de réduire les redondances, la complexité et la bureaucratie dans les opérations et procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies (A/60/342)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/418)

Point 124

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement et l'uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies (A/60/424)

Rapport du Secrétaire général sur la couverture du personnel par la police d'assurance contre les actes de violence et sur les dépenses de sécurité des organismes des Nations Unies (A/60/317 et Corr.1)

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'utilisation et la gestion des fonds approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 58/295 et 59/276 en vue de renforcer la sécurité et la sûreté des locaux de l'Organisation des Nations Unies (A/60/291 et Add.1)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.9)

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit mondial de la gestion de la sécurité sur le terrain (A/59/702)

Plan-cadre d'équipement

Troisième rapport annuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement (A/60/550 et Corr.1 et 2 et Add.1)

Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 : plan-cadre d'équipement¹

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.12)

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le plan-cadre d'équipement (A/60/288)

Deuxième rapport annuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement (A/59/441)

Rapport du Secrétaire général sur les plans correspondant aux trois nouvelles salles de conférence et les solutions viables pour permettre à la lumière du jour d'éclairer les salles (A/58/556)

Rapport du Secrétaire général sur les problèmes de stationnement dans le complexe du Siège et les solutions possibles (A/58/712)

Rapport du Secrétaire général sur les modes de financement possibles du plan-cadre d'équipement (A/58/729)

Rapport du Secrétaire général sur la coopération avec la ville et l'État de New York concernant le plan-cadre d'équipement (A/58/779)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant le plan-cadre d'équipement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003 (A/59/161)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le plan-cadre d'équipement de l'Organisation des Nations Unies pour la période allant d'août 2003 à juillet 2004 (A/59/420)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le plan-cadre d'équipement (A/59/556 et A/C.5/59/SR.54)

Assurance maladie après la cessation de service

Rapport du Secrétaire général sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le financement proposé (A/60/450)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.11)

Conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'harmonisation des conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies (A/60/78)

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 5 [A/60/5 (vol. V)].*

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination concernant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'harmonisation des conditions de voyage à l'échelle du système des Nations Unies (A/60/78/Add.1)

Point 125

Planification des programmes

Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-cinquième session²

Rapport du Bureau des services de contrôle interne contenant des propositions visant au renforcement du suivi de l'exécution des programmes et de leur évaluation (A/60/73)

Lettre datée du 20 octobre 2005, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.5/60/11)

Rapport du Secrétaire général sur les fonctions administratives du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (A/59/562)

Point 127

Plan des conférences

Rapport du Comité des conférences pour 2005³

Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/60/93 et Corr.1)

Rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/60/112)

Lettre datée du 12 octobre 2005, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.5/60/9)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/433)

Point 128

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Comité des contributions⁴

Rapport du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie (A/60/140)

Lettre datée du 27 décembre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/56/767)

Note du Secrétaire général sur les arriérés de contributions de l'ex-Yougoslavie (A/58/189)

² Ibid., *Supplément n° 16* (A/60/16 et Corr.1).

³ Ibid., *Supplément n° 32* (A/60/32).

⁴ Ibid., *Supplément n° 11* (A/60/11).

Point 130

Corps commun d'inspection

Rapport du Corps commun d'inspection pour 2004 et programme de travail pour 2005⁵

Point 131

Régime commun des Nations Unies

Rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour l'année 2005⁶

Rapport du Secrétaire général sur les incidences administratives et financières des décisions et recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale dans son rapport pour 2005 (A/60/421 et Corr.1)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.3)

Rapport du Secrétaire général sur le régime des engagements (A/59/263/Add.1)

Note du Secrétaire général sur le Réseau de direction (A/60/209)

Rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2004⁷

Note du Secrétariat transmettant le rapport du Groupe chargé d'examiner le renforcement de la fonction publique internationale (A/59/153)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe chargé d'examiner le renforcement de la fonction publique internationale (A/59/399)

Point 132

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 (A/60/346 et Corr.1)

Point 136

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière au 30 juin 2005 des missions de maintien de la paix clôturées (A/60/437)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/551)

⁵ Ibid., *Supplément n° 34* (A/60/34).

⁶ Ibid., *Supplément n° 30* (A/60/30).

⁷ Ibid., *cinquante-neuvième session, Supplément n° 30* [A/59/30 (vol. II)].

Section B

L'Assemblée générale décide de remettre à sa soixante et unième session l'examen des documents suivants se rapportant au point 129 de l'ordre du jour :

Point 129

Gestion des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur la composition du Secrétariat (A/60/310)

Rapports du Secrétaire général sur la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/59/L.34 et A/C.5/60/L.2)

Rapport biennal du Secrétaire général sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités dans lequel figurent des renseignements sur la durée de l'emploi et les fonctions exercées (A/59/716)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/59/786)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne concernant l'existence sur les marchés locaux de l'emploi des compétences faisant actuellement l'objet d'un recrutement sur le plan international pour les postes de la catégorie des services généraux (A/59/388)

Rapport du Secrétaire général sur une étude concernant l'existence sur les marchés locaux de l'emploi des compétences faisant actuellement l'objet d'un recrutement sur le plan international pour les postes de la catégorie des services généraux (A/60/262)

Rapport du Secrétaire général sur une analyse exhaustive du système de la répartition géographique et des questions soulevées par la modification éventuelle du nombre de postes qui y sont soumis (A/59/724)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies : aspects intéressant le personnel » (A/59/526)

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies : aspects intéressant le personnel » (A/59/526/Add.1)